

Historique du projet IHAB et soins de développement

Depuis 2005, le SPF Santé Publique encourage l'application du programme 'Initiative Hôpital Amis des bébés (IHAB)' dans les hôpitaux disposant d'une maternité. L'IHAB a été lancée en 1991 par l'organisation mondiale de la Santé et l'UNICEF et vise à soutenir les hôpitaux qui proposent un accompagnement de qualité en matière d'allaitement maternel. Le projet a été développé par le Comité Fédéral de l'Allaitement Maternel ([lien direct site du comité fédéral et brochure IHAB](#))

Le projet s'est déroulé en plusieurs phases

- Au cours des phases pilotes, **de 2006 à 2010**, le SPF Santé Publique a mis à disposition deux coordinateurs pour accompagner les hôpitaux candidats jusqu'à l'obtention du label. Un soutien financier a également été accordé aux premiers hôpitaux qui ont obtenu le label au cours cette période.

On compte actuellement 27 hôpitaux labellisés :

Labellisés depuis 2006 - Réévaluation en 2010-2014

- St-Vincentius, Antwerpen
- UZA, Antwerpen
- Clinique St Pierre, Ottignies
- Hôpitaux Iris Sud, site Ixelles Etterbeek
- CHU Saint Pierre, Bruxelles

Labellisés depuis 2008 - Réévaluation en 2012-2016

- CHBAH Bois de l'Abbaye et de Hesbaye, Seraing
- CHU Brugmann-Huderf, Bruxelles
- CHU Tivoli, La Louvière
- Hôpital Erasme, Bruxelles
- UZ Gasthuisberg, Leuven
- Henri Serruys, Oostende
- AZ Jan Palfijn, Gent
- Kliniek St Jan, Brussel

Labellisés depuis 2010 - Réévaluation en 2014

- Algemeen Ziekenhuis Sint Lucas, Gent
- Centre hospitalier des Ardennes (CHA), Libramont

Historique du projet IHAB et soins de développement

- Centre hospitalier régional de Namur (CHRN), Namur
- Heilige Hart Ziekenhuis, Roeselare
- Hôpital Princesse Paola IFAC/VIVALIA, Marche
- Jessa Ziekenhuis, Campus Virga Jesse, Hasselt
- Maternité des Dix Lunes RHMS, Ath
- Maternité de Baudour RHMS, Baudour
- Onze Lieve Vrouw Lourdes, Waregem

Labellisé depuis 2013

- Algemeen Ziekenhuis AZ Monica, Deurne

- **En 2012**, afin de soutenir tous les hôpitaux dans leur démarche de qualité en matière d'accompagnement à l'allaitement maternel, le SPF Santé Publique, propose un **contrat aux hôpitaux** afin que ceux-ci s'engagent à former leur personnel dans le domaine de l'allaitement. Ce soutien est proposé à tous les hôpitaux disposant d'une maternité, qu'ils soient candidats au label IHAB ou non.

Les formations doivent être reconnues au préalable par le SPF Santé Publique.

Un cinquantaine d'hôpitaux bénéficient du contrat formation en allaitement maternel.

- **En 2013**, le contrat « formation en allaitement maternel » **a été étendu aux formations en soins de développement**. De cette façon, le SPF Santé Publique tente également de favoriser le rapprochement mère-enfant et l'adaptation des pratiques de soins qui soutiennent le développement, notamment dans les services de néonatalogie. Ce volet « formation en soins de développement » du contrat est piloté par une cellule spécifique («cellule de coordination».)
- **En 2015 et 2016**, le SPF Santé Publique **a soutenu financièrement les services NIC qui ont choisis d'investir dans le programme NIDCAP** (Neonatal Individualized Developmental Care Assessment Program). Ce programme permet, en collaboration des parents, d'adapter les pratiques de soins sur base du comportement de l'enfant afin de soutenir son développement et renforcer les relations parents-bébé. Un appel à candidature pour 9 services est lancé en juin 2014.

Historique du projet IHAB et soins de développement

- **En 2017 et 2018**, le SPF Santé a pour projet de **continuer à soutenir les NIC en ce sens mais aussi d'apporter son soutien financier aux n*** (service néonatal non intensif) afin de leur **permettre de suivre des formations en soins de développement adaptées à leur fonctionnement**, tel que la formation FINE et la Formation CLE. Ce sont des formations intermédiaires qui s'inscrivent dans une démarche NIDCAP® utilisant la théorie synactive du développement